

Laval théologique et philosophique



GOYARD-FABRE, Simone, dir., *État et Nation*

Philip Knee

Volume 46, numéro 2, juin 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400544ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400544ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Knee, P. (1990). Compte rendu de [GOYARD-FABRE, Simone, dir., *État et Nation*]. *Laval théologique et philosophique*, 46(2), 277–278.
<https://doi.org/10.7202/400544ar>

laquelle ce dernier accomplirait l'héritage nietzschéen de la philosophie française, sa pensée du pouvoir reprenant l'intuition d'une volonté de puissance œuvrant derrière toutes les prétentions de la raison. Soulignons à ce sujet deux contributions remarquables. L'article de D. Janicaud d'abord (« Rationalité, puissance et pouvoir ») reprend soigneusement la critique par Habermas de « l'ambiguïté systématique » chez Foucault concernant son triple refus des concepts de sens, de vérité et de valeur. Janicaud met en question cette critique, qui procéderait d'une lecture naïve de l'entreprise de Foucault et de la tradition nietzschéenne qui l'inspire, assimilant leur projet de déconstruction de la volonté de vérité à une *thèse* anti-rationnelle ce qui, on le voit, fait sombrer Foucault et Nietzsche dans l'évidente contradiction d'une critique de toute vérité au nom d'une autre. C'est que l'affirmation nietzschéenne de la Vie fait bien autre chose que cela : sa généalogie déconstructrice n'est pas une thèse mais une fiction qui cherche avant tout à donner à penser sur la tradition philosophique occidentale. C'est ainsi qu'il faut envisager aussi l'œuvre de Foucault, alors que Habermas, obnubilé par « l'impensé transcendantal » foucauldien, passe à côté de l'enjeu essentiel. L'article de R. Rochlitz ensuite (« Esthétique de l'existence ») se situe clairement dans la ligne de la critique habermassienne et cherche à en tirer certaines conséquences pour l'éthique générale de Foucault. Malgré les dénégations de ce dernier, il y aurait chez lui une « universalité secrète » constituée par l'esthétique de l'existence qu'il oppose implicitement, à travers ses études de la médecine, du carcéral, de la psychiatrie, à toute science de la vie. En minant systématiquement toute possibilité d'un fondement rationnel de l'éthique par le renvoi de la raison du côté du pouvoir, Foucault dessine en négatif une esthétique qui est comme l'Autre de la raison, et c'est cette esthétique, latente dans la plupart de ses œuvres, qui se manifeste dans ses deux derniers volumes sur la sexualité. La grandeur paradoxale de ces derniers textes serait ainsi de mettre en pleine lumière les contradictions d'une démarche qui n'a jamais cherché, finalement, à répondre aux enjeux considérables du pouvoir que par une éthique des plaisirs et des savoirs ludiques.

Ce volume ne conviendra qu'à ceux qui ont déjà cheminé dans le labyrinthe foucauldien, non à ceux qui cherchent à s'y introduire. Mais aux premiers nous ne pouvons qu'en recommander la lecture : par le panorama de pistes et d'interrogations qu'il fournit, c'est véritablement à un premier

bilan de l'œuvre de Foucault qu'il convie ses lecteurs.

Philip KNEE

État et Nation, Cahiers de philosophie politique et juridique n° 14. Centre de philosophie politique et juridique de l'Université de Caen (S. Goyard-Fabre, dir.), Paris, Vrin, 1989, 253 pages.

Chaque numéro de ces *Cahiers*, dirigés par Simone Goyard-Fabre, est consacré à un thème (la tyrannie, l'égalité, la guerre) ou à un auteur (Hobbes, Kelsen, Aron), et présente avec régularité deux fois par an depuis 1982 un ensemble de textes de haut niveau et du plus grand intérêt. Cette dernière livraison qui rassemble une douzaine de textes sur « État et Nation » ne fait pas exception. Elle s'ouvre sur une vigoureuse entrée en matière par Alain Renaut, qui distingue sèchement deux conceptions modernes de la nation : celle des Lumières, où la nation n'est pas un corps auquel on appartiendrait mais une construction à partir d'un lien contractuel, et qui doit donc être pensée en termes de volonté ; et celle du romantisme, où la nation est une totalité englobante, une âme collective, dont on fait partie naturellement par l'appartenance à une langue ou à une race. Cette opposition tranchée sert bien sûr à lancer le débat que vont reprendre les autres textes, d'autant plus que Renaut suggère d'emblée que l'une et l'autre conceptions se révèlent insatisfaisantes. On ne s'étonnera pas dès lors que l'article d'A. Renaut lui-même, un peu plus loin dans le volume et consacré à Fichte, soit celui qui s'attaque le plus explicitement à cette question. Il porte sur les célèbres *Discours à la nation allemande* de 1807-8, souvent considérés comme exprimant justement la victoire de la conception romantique sur celle de l'*Aufklärung*, et définissant un enjeu dont on sait la postérité politique tragique en Allemagne. Mais Renaut conteste cette lecture trop simple des *Discours*, en mettant en cause les approches de quelques « fichtéens » français (X. Léon, Guérault, Philonenko). À ses yeux, Fichte renvoie plutôt dos à dos le volontarisme des Lumières et le naturalisme romantique, et esquisse une troisième conception de la nation en termes non d'adhésion ou d'appartenance mais d'éducabilité.

Parmi les autres contributions, outre celles qui s'attachent aux auteurs classiques auxquels on pouvait s'attendre, comme Aristote (par G. Seel), Montesquieu (par A. Baudart), Rousseau (par

A. Diaw), Kant (par M. Castillo), et aussi Hume (par J.P. Cléro), on remarquera trois essais de caractère plus général qui nous ont paru particulièrement suggestifs. S. Goyard-Fabre signe un petit texte synthétique sur l'opposition entre « Corps politique et Âme des peuples », dont elle montre l'incessante reprise par la tradition de la philosophie politique, depuis le vieux dilemme du *nomos* et de la *physis* des Grecs jusqu'à Jean Bodin, Montesquieu et Hegel. L'auteur voit dans cette opposition des mœurs et des institutions du droit « le problème méta-politique de toute politique », puisque s'y révèle sans cesse que le droit positif ne se suffit pas à lui-même et que le droit naturel est par soi inopérant ; et, de plus, que la politique pratique semble vouée à toujours manquer la synthèse nécessaire en privilégiant, dans un mouvement de bascule, tantôt l'affirmation du corps politique comme machine juridique, tantôt la manifestation de l'esprit national comme sociabilité spontanée de la communauté. De son côté, Jean Roy (« Le sentiment national et l'idée de l'État ») évoque la naissance de la nation moderne en liaison avec l'idée démocratique de souveraineté du peuple au XVIII^e siècle, ainsi que les multiples difficultés que va susciter cette idée par ses assises à la fois objectives et subjectives (la langue, la race, l'histoire commune) tout au long du XIX^e siècle et au XX^e siècle, y compris au Québec. Jean-Claude Dumoncel enfin (« La doctrine libérale de l'État face au problème des nationalités »), cherche à cerner le problème de la nation tel que posé par les penseurs du libéralisme : chez les plus récents d'abord (Popper et Hayek), où le problème est subsumé sous une opposition théorique plus générale, inspirée de Bergson, celle de la pente d'allégeance et du principe de justice ; puis à travers les doctrines du fédéralisme et du libre-échange, telles que théorisées par B. Constant, et qui se rejoignent dans le concept de cosmopolitisme.

Ce volume illustre à nouveau l'heureuse formule que semble avoir trouvée cette revue. Par le choix judicieux des thèmes autant que par la relative brièveté des contributions, rédigées en majorité par des philosophes (dont quelques québécois qui sont attachés à l'entreprise) mais aussi par des juristes et des historiens, on réussit à éviter à la fois la haute voltige de l'érudition et la tiédeur de l'éclectisme. Convenons que ce n'est pas si fréquent dans l'édition universitaire aujourd'hui. Et profitons-en.

Philip KNEE

Simone GOYARD-FABRE, **Philosophie politique, XVI^e-XX^e siècles (Modernité et humanisme)**. Paris, Presses Universitaires de France. Coll. « Droit fondamental », 1987, 543 pages (15 × 21,5 cm).

Dans ce volumineux ouvrage, de facture didactique, l'animatrice des *Cahiers de philosophie politique et juridique* de l'Université de Caen nous livre une sorte de fresque de la philosophie politique moderne depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Une fresque traversée par une idée directrice qui est celle de l'*humanisme*, celle de la modernité même, ce qui explique son sous-titre. Voici cette idée directrice, affichée dès l'introduction : « La philosophie politique des Temps modernes est une pensée de l'homme en sa différence ontologique. L'homme n'est plus défini comme la créature de Dieu [ni, ajouterais-je, comme le miroir du Cosmos]. Ce sont les exigences de la raison qui sont reconnues comme principe régulateur des mœurs et de l'histoire politiques modernes [...] L'histoire de la philosophie politique moderne est la prise de conscience de cette vérité » (p. 18). Refaire le parcours de cette histoire est, pour l'auteur, une façon de prendre fait et cause pour cette modernité, d'en défendre le positionnement que Kant avait défini d'un mot : majorité de l'homme.

L'astronomie a beau avoir chassé l'homme de la position centrale qu'il occupait dans l'univers physique, cette centralité, il la conserve intégralement sur le *plan politique*. « En sa différence ontologique, rappelle notre auteur, [l'homme est] le centre de l'univers politique » (p. 525). Politique, la condition même de l'homme l'est. La pacification de son existence, la « civilisation », c'est au fond cela la politique. Parce qu'elle a conscience de cette vérité et de cette exigence, Goyard-Fabre se rencontre avec le Kant de la « paix perpétuelle » : « Kant, s'interrogeant sur la paix perpétuelle — qui est bien le but suprême de l'expérience politique — avait compris qu'elle ne serait jamais un "fait" ou "un objet dans le phénomène", mais, à une altitude nouménale, un *Idéal* pur et *a priori*. La grande leçon qu'il a donnée à la philosophie est d'avoir décelé en cette Idée un "principe de réflexion", c'est-à-dire un principe régulateur, mais non constitutif, du droit politique » (p. 525). Voilà pourquoi elle peut affirmer : « la réviviscence de la philosophie politique nous semble donc passer aujourd'hui par une pensée de type *criticiste* » (p. 524).

L'auteur met à contribution son énorme érudition pour nous présenter, en trois grandes périodes, la philosophie politique moderne avec ses